



Horaire des auditions

(Mise à jour le 25 novembre 2014, 9 h 15)

(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake

Le mardi 25 novembre 2014 (Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine)

10 h 00	Remarques préliminaires
10 h 15	Mohawk Self Insurance et Conseil Mohawk de Kahnawake
11 h 15	Régie du bâtiment du Québec
12 h 15	<i>Suspension</i>
15 h 30	Commission de la santé et de la sécurité du travail
16 h 30	Commission de la construction du Québec
17 h 30	<i>Suspension</i>
19 h 30	Confédération des syndicats nationaux-Construction
20 h 30	<i>Ajournement</i>

M^{me} Anik Laplante
Secrétaire de la Commission des institutions
Direction des travaux parlementaires
Édifce Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : ci@assnat.qc.ca